

ARRÊTÉ n°90-2022-06-14 - 00003

**Fixant la liste des candidats et de leurs remplaçants  
pour le second tour de l'élection des députés à l'Assemblée nationale du 19 juin 2022  
dans la 2<sup>e</sup> circonscription du département du Territoire de Belfort**

Le préfet du territoire de Belfort  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code électoral notamment les articles L.162, R.98 et R.101 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n°2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu le décret du 15 février 2022 nommant Monsieur Raphaël SODINI préfet du Territoire de Belfort ;

Vu l'arrêté préfectoral n°90-2022-03-07-00001 du 07 mars 2022 portant délégation de signature à Monsieur Renaud NURY, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Territoire de Belfort ;

VU les déclarations de candidature déposées en préfecture par les candidats remplissant les conditions pour se présenter au second tour;

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture :

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Pour le second tour de scrutin de l'élection des députés à l'assemblée nationale du 19 juin 2022, la liste des candidats et leurs remplaçants, dont les déclarations de candidatures pour la 2<sup>e</sup> circonscription ont été définitivement enregistrées à la préfecture du Territoire de Belfort le lundi 13 juin 2022 est arrêtée comme suit :

2ème Circonscription	Candidats	Remplaçants	N°d'ordre panneaux d'affichage
	Florian CHAUCHE	Mathilde REGNAUD	1
	Sophie CARNICER	Marc GARGIONI	8

En application du quatrième alinéa de l'article R.28, l'ordre retenu pour le premier tour a été conservé entre les candidats restant en présence.

Article 3 :

Monsieur le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Territoire de Belfort est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des actes administratifs des services de l'État du Territoire de Belfort et diffusé aux maires de la 2<sup>e</sup> circonscription du département pour affichage ainsi qu'à Madame la présidente de la commission de propagande.

Fait à Belfort, le **14 JUIN 2022**

Pour le préfet et par délégation,  
le sous-préfet, secrétaire général,



**Renaud NURY**